

Déclaration

95/70

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE RAYMOND CHAN,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT (ASIE-PACIFIQUE),

DEVANT

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU BASSIN DU PACIFIQUE

VANCOUVER (Colombie-Britannique)

Le 1^{er} décembre 1995



Je voudrais d'abord remercier le Comité canadien du Conseil économique du bassin du Pacifique, la Fondation Asie-Pacifique du Canada et Industrie Canada de m'avoir invité à vous rencontrer aujourd'hui. Tout juste de retour d'Ottawa, sous la neige depuis trois semaines - et nous avons reçu encore 30 centimètres la nuit dernière -, je peux dire comme les gens de la Colombie-Britannique que la pluie de la côte ouest offre un spectacle certainement réconfortant!

Je suis heureux de pouvoir vous parler aujourd'hui du rôle du gouvernement fédéral dans le commerce international et, plus spécifiquement, de la responsabilité que nous avons d'accroître le commerce avec les pays de la région Asie-Pacifique. L'une de mes grandes tâches, à titre de secrétaire d'État (Asie-Pacifique), est d'accroître les débouchés pour les exportations canadiennes dans la région. Comme notre gouvernement l'a clairement démontré depuis deux ans, le commerce - exportation, investissement et transfert de technologie - est essentiel au maintien de la prospérité des Canadiens. L'exportation de biens et de services canadiens compte pour plus du quart du produit national brut du pays. Les exportations soutiennent, directement ou indirectement, plus de 2 millions d'emplois au Canada. Mais, facteur plus important, c'est le secteur de l'exportation qui a le plus dynamiquement stimulé la croissance économique au Canada. Pour toutes ces raisons, le développement du commerce international est hautement prioritaire dans le programme d'action économique du gouvernement.

Ces derniers mois, des progrès considérables ont été réalisés sur le plan de la réduction des obstacles au commerce dans le but de créer un environnement commercial favorisant davantage les entreprises canadiennes. Après près de sept années de négociations, nous avons enfin achevé l'Uruguay Round lancé sous les auspices du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce]. Nous avons conclu l'Accord de libre-échange nord-américain - l'ALENA. Et nous avons fait de grands efforts pour bâtir des ponts avec les marchés de l'Asie-Pacifique par le biais de mécanismes comme l'ASEAN [Association des nations de l'Asie du Sud-Est], l'ARF [Forum régional de l'ASEAN] et l'APEC [forum de Coopération économique Asie-Pacifique]. J'aimerais m'attarder un peu aujourd'hui sur le dernier de ces mécanismes, à savoir l'APEC.

Mais avant d'esquisser les résultats de la Réunion ministérielle et du Sommet de l'APEC tenus la semaine dernière à Osaka, au Japon - auxquels j'ai participé avec le premier ministre Chrétien et les ministres Ouellet et MacLaren -, j'aimerais prendre un moment pour mentionner que j'ai eu l'immense privilège d'annoncer, à Osaka, que Vancouver accueillera la Réunion ministérielle et le Sommet de l'APEC en 1997. Vancouver est notre porte d'accès à l'énorme marché du Pacifique. Grâce à elle, on enregistre au Canada un intérêt renouvelé pour l'ensemble de cette région. Les rencontres de l'APEC, en plus de générer

d'importants avantages économiques pour toute la ville, feront connaître Vancouver à tous les leaders de la région.

L'APEC est actuellement l'organisation multilatérale qui se développe le plus rapidement au monde. Elle permet au Canada de poursuivre des objectifs spécifiques comme l'élargissement des débouchés commerciaux, la promotion de l'investissement, la libéralisation du commerce et la protection de l'environnement. Mais ce mécanisme nous permet aussi d'utiliser les capacités canadiennes pour combler les besoins de la région, et d'améliorer les occasions d'affaires et la coopération dans des secteurs d'intérêt clé pour le Canada - comme l'énergie, la pêche, les télécommunications, le transport et le tourisme.

Le Sommet de cette année s'est avéré un énorme succès : les 18 économies membres, donnant suite aux engagements du sommet de l'an dernier en Indonésie, prendront des mesures audacieuses pour éliminer tous les obstacles au commerce d'ici une date précise, soit 2010 pour les économies développées et 2020 pour les économies en développement.

Les rencontres de cette année ont produit trois grands résultats.

Le premier est le « Programme d'action ». Comme vous l'avez sans doute lu dans la presse, les membres de l'APEC se sont donné un Programme d'action - soit un cadre pour concrétiser leur vision de liberté et d'ouverture du commerce et de l'investissement. Plusieurs d'entre vous savent aussi que les journalistes s'étaient demandé avant les réunions si les ministres et, conséquemment, les leaders pourraient s'entendre sur le Programme d'action. Certains prédisaient la disparition de l'APEC si les leaders se voyaient incapables d'en venir à un consensus sur la façon d'appliquer la Déclaration de Bogor.

L'une des pierres d'achoppement était la question de l'intégralité - c'est-à-dire le fait de savoir si l'engagement de l'APEC s'applique à tous les secteurs. Les Japonais, les Coréens, les Chinois et les Taïwanais soutenaient par exemple que l'agriculture devrait recevoir un « traitement spécial ». Le Canada faisait par ailleurs valoir qu'il ne fallait rien exclure de notre grand effort de libéralisation et de facilitation du commerce.

Heureusement, comme vous le savez, les ministres ont réussi à s'entendre, et le Programme d'action d'Osaka a été approuvé et présenté au Sommet des leaders le 19 novembre. Les leaders de l'APEC ont adopté le Programme au début de leur rencontre, sans le modifier. Ce Programme définit le cadre de ce que l'on appelle les trois piliers du travail de l'APEC soit, la libéralisation et la facilitation du commerce et la coopération économique et technique.

Le Programme d'action invite chaque membre de l'APEC à préparer un ensemble de mesures individuelles de libéralisation au début de 1996. Nous entreprendrons ensuite un processus de consultation et de comparaison pour examiner comment ces engagements s'équilibrent de façon générale. Une fois préparés et acceptés, ces ensembles de mesures de libéralisation et de déréglementation du commerce et de l'investissement seront soumis à la Réunion ministérielle de l'APEC qui se tiendra l'an prochain à Manille.

Le 1^{er} janvier de l'année suivante, soit en 1997, les économies de l'APEC commenceront à appliquer leurs ensembles individuels de mesures. Les progrès réalisés par chaque économie dans les 10 premiers mois de 1997 seront probablement au coeur des discussions à la Réunion ministérielle et au Sommet de Vancouver.

Outre le Programme d'action, Osaka a produit deux autres résultats importants – les « Actions initiales » et la décision de travailler ensemble pour dynamiser les pourparlers commerciaux mondiaux dans le contexte de l'OMC.

Chaque économie membre a dû soumettre des « mesures préliminaires » ou un « ensemble d'actions initiales » à Osaka pour démontrer son sincère désir de réaliser l'objectif de liberté et d'ouverture du commerce et de l'investissement d'ici l'an 2010.

La Chine, qui est le cinquième partenaire commercial du Canada en importance, réduira jusqu'à 30 p. 100 les droits de douane qu'elle applique à l'importation de 4 000 produits. Ces réductions commenceront à s'appliquer l'an prochain. La Chine a aussi offert d'éliminer certains contrôles à l'importation et d'autoriser les sociétés de commerce sino-étrangères à s'établir sur son territoire. Prises ensemble, ces mesures constituent le plus grand effort de libéralisation que la Chine ait entrepris depuis 1979.

Le Japon a offert de réduire ses droits de douane sur près de 700 produits. Il envisage aussi certaines grandes mesures de déréglementation pour améliorer l'accès des entreprises étrangères.

L'Indonésie, qui se classe au quatrième rang mondial pour la superficie, poursuivra ses réformes visant à ouvrir son économie et réduira progressivement ses droits de douane sur un certain nombre de produits d'ici 2003. Ces réductions pourront atteindre jusqu'à 10 p. 100.

Vous voyez donc que le Canada ne peut se permettre de faire bande à part. En fin de compte, l'APEC nous ouvrira des marchés parmi les plus dynamiques au monde et affichant la croissance la plus rapide.

Notre propre ensemble d'actions initiales pour Osaka comprenait, outre nos engagements à l'Uruguay Round, une réduction des taux NPF [nation la plus favorisée] applicables à 1 500 positions tarifaires, la réduction des taux TPG [Tarif de préférence général] actuellement appliqués à 3 016 lignes tarifaires, ainsi que l'octroi du traitement TPG à 219 lignes tarifaires non couvertes précédemment.

Je voudrais mentionner que, contrairement à ce qu'ont pu en dire les médias, le Pacte de l'automobile n'est pas à discuter dans le contexte de l'APEC.

La culture n'a pas non plus été discutée à l'APEC. Si chaque économie est libre de soulever toute question de son choix, cela ne signifie pas que les autres membres accepteront d'en discuter. Le Canada entend préserver son identité culturelle et ses industries culturelles, tout comme les autres membres de l'APEC. Si la question devait être soulevée, nous continuerons à nous assurer que les intérêts canadiens sont protégés.

Sur la question de la dynamisation de l'OMC, le Canada est particulièrement heureux que les ministres et les leaders aient endossé sa proposition demandant aux membres de l'APEC de préparer des initiatives en prévision de la première Conférence ministérielle d'examen qui se tiendra à Singapour en décembre 1996. C'est là une facette importante de notre effort pour mettre en valeur l'ouverture de l'APEC.

Les ministres du Commerce de l'APEC se réuniront en fait l'été prochain pour explorer des moyens d'insuffler l'élan de l'APEC au reste du système commercial mondial. Mais je ne veux pas vous laisser l'impression que l'APEC se résume à des rencontres d'officiels et de ministres dans des lieux éloignés. Ce n'est pas du tout le cas. En fin de compte, l'APEC est véritablement axée sur l'entreprise - sur son avenir à court et à long termes.

À plus long terme, les droits de douane seront abaissés et des marchés qui étaient auparavant réservés aux entreprises locales seront ouverts aux sociétés canadiennes. Mais à plus court terme, les membres de l'APEC font porter leurs efforts sur d'autres types de facilitation des affaires. Les leaders ont reconnu que les économies membres doivent, collectivement, réduire la paperasserie imposée aux gens d'affaires. Ils ont aussi endossé le travail du Groupe des procédures douanières de l'APEC visant l'harmonisation et la simplification des procédures douanières dans la région d'ici 1998 et l'élimination de certains des problèmes douaniers les plus irritants dans la région. Les gens d'affaires qui se rendent dans la région Asie-Pacifique devraient pouvoir obtenir plus rapidement des visas pour leurs voyages d'affaires de courte durée. À cet égard, le premier ministre de l'Australie, M. Keating, a soumis une proposition intéressante à Osaka. Il a suggéré le développement d'une carte de voyage

d'affaires pour faciliter les procédures d'immigration et de douane aux gens d'affaires qui visitent la région. Nous avons appuyé l'idée, et nous collaborerons avec les Australiens pour en élaborer les modalités.

Un réseau informatique, à bâtir, permettra aux gens d'affaires d'obtenir de l'information sur les droits de douane, les barrières non tarifaires, et ainsi de suite. Plusieurs marchés de l'APEC sont considérés comme opaques. Les efforts de l'APEC pour recueillir et diffuser l'information sur les régimes d'investissement, les marchés publics, la protection intellectuelle et la politique de concurrence ne pourront qu'aider ceux qui cherchent à pénétrer de nouveaux marchés.

Le Canada apprécie et encourage l'apport du secteur privé canadien à tous les niveaux de l'activité de l'APEC – et plus particulièrement dans le contexte de ses 10 groupes de travail et colloques, qui peuvent générer des échanges techniques utiles et l'établissement de relations valables. Même s'ils n'étaient pas représentés à Osaka, les 10 groupes de travail sectoriels de l'APEC se réunissent tout au long de l'année pour examiner certaines questions de commerce et d'investissement, et pour fournir des conseils. Ces groupes de travail font souvent directement appel à des gens d'affaires ou à des conseillers. Ils couvrent les domaines suivants : pêche; développement des ressources humaines; science et technologie au service de l'industrie; conservation des ressources; coopération en matière d'énergie; télécommunications; données sur le commerce et l'investissement; promotion du commerce; transport; et tourisme. De plus, des groupes spéciaux d'experts s'occupent des petites et moyennes entreprises [PME] et de la technologie agricole. Ces groupes de travail contribuent au développement économique et technique, par exemple en préconisant des transferts de technologie et des solutions techniques pour régler des problèmes d'infrastructure économique régionale.

Les sociétés canadiennes ont été particulièrement actives au sein des groupes de travail sur les transports et sur les télécommunications. De plus, l'APEC profite depuis trois ans des vues et conseils du secteur privé par le biais de deux organismes importants – le Groupe de personnalités éminentes (auquel le Canada était représenté par John S. MacDonald de MacDonald Dettwiler) et le Forum des gens d'affaires du Pacifique (auquel le Canada était représenté par Tim Reid, le président de la Chambre de commerce du Canada).

L'apport de ces groupes a grandement aidé les gouvernements à trouver la volonté politique d'accepter la vision régionale de liberté et d'ouverture du commerce et de l'investissement énoncée dans la Déclaration de Bogor. Aux rencontres de l'APEC, qui se sont tenues cette année à Osaka, il a été décidé que cette capacité consultative devrait être rendue permanente. La décision

a donc été prise de former un Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC pouvant comprendre jusqu'à trois représentants par membre. L'APEC tente aussi d'intégrer le savoir-faire et les vues du secteur privé au niveau de travail.

En bref, je crois que les résultats des rencontres d'Osaka amélioreront les perspectives de succès du secteur privé canadien dans la région Asie-Pacifique. Nous sommes un pays de commerçants concurrentiels. Étant donné la haute qualité de nos produits et de nos services, je ne doute pas qu'un environnement commercial et financier plus ouvert offre d'énormes possibilités aux sociétés canadiennes. À elles maintenant de les exploiter.

Merci.